



Résolution 2022-11-R02

PARTY DE NOËL

Attendu que la situation pandémique a occasionné plusieurs incertitudes pour les comités sociaux du CNVR en ce qui concerne l'organisations d'évènements;

Attendu la demande reçue du responsable de l'activité Party de Noël, le confrère Pierre-Paul Lavoie pour obtenir un financement pour rendre cette activité possible, en partenariat avec la section locale;

Attendu qu'une opportunité sera offerte au SEI 10005 d'engendrer un certain type de profit;

Attendu que le responsable de l'activité s'est engagé à offrir un rabais substantiel sur le coût du billet pour les membres du Syndicat des employé-e-s de l'impôt.

Il est résolu que la section locale participe financièrement à l'activité en accordant un financement jusqu'à un maximum de 1 000 \$.

Il est de plus résolu que le responsable de l'activité produise un compte rendu financier de l'activité ainsi que toutes les pièces justificatives au plus tard 45 jours suivant la tenue de l'évènement.

Proposée par Sabrina Williams

Secondée par Marie-Eve Gélinas

Adoptée _____

Date d'entrée en vigueur, Le

Jocelyn Boulanger

Secrétaire SEI 10005